



RÉUNION CONSTITUTIVE DU RÉSEAU FRANCOPHONE POUR L'ÉGALITÉ FEMME-HOMME

Fiche synthèse

ACTIVITÉ	<ul style="list-style-type: none">- Activité de la Section du Québec de l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF)- Dakar (Sénégal)- 28 et 29 janvier 2014
PARTICIPANTE	<ul style="list-style-type: none">- M^{me} Lise Thériault, députée d'Anjou-Louis-Riel et deuxième vice-présidente du Réseau des femmes de l'APF.
CONTEXTE	<ul style="list-style-type: none">- Le Réseau francophone pour l'égalité Femme-Homme (Réseau égalité) a été lancé à Paris, le 25 octobre 2013, par le secrétaire général de la Francophonie. Il regroupe des représentants et des représentantes de réseaux, d'organisations à but non lucratif ou d'associations internationales dédiés à la promotion de l'égalité femme-homme. Il vise à effectuer le suivi de la mise en œuvre des législations nationales et des textes internationaux, à développer le plaidoyer sur l'égalité femme-homme et à renforcer la visibilité et l'influence des femmes francophones dans les enceintes internationales et régionales. La présidente du Réseau des femmes parlementaires de l'APF, M^{me} Françoise Bertieaux, était présente à ce lancement, en octobre.- Cette réunion constitutive à Dakar avait pour objectif de définir les grandes orientations du fonctionnement du Réseau égalité.- La députée québécoise a été invitée à cette rencontre afin de représenter le Réseau des femmes de l'APF.
THÈMES	<ul style="list-style-type: none">- Définir les objectifs généraux du Réseau égalité- Établir la feuille de route du Réseau pour 2014- Élire les membres du Bureau du Réseau- Discuter de la charte du Réseau.
OBJECTIFS ET ENJEUX	<ul style="list-style-type: none">- Affirmer la volonté du Réseau des femmes de l'APF de s'impliquer au sein du Réseau égalité en assistant à ses travaux et en contribuant aux débats.- Représenter et promouvoir le Réseau des femmes de l'APF auprès des membres du Réseau égalité afin de faire connaître ses objectifs et ses travaux et d'identifier les possibilités de collaboration.

- OBJECTIFS ET ENJEUX (SUITE)**
- Promouvoir la Déclaration adoptée lors du Séminaire interparlementaire sur le 20^e anniversaire de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing ayant eu lieu à Québec, les 21 et 22 janvier 2014.
 - Mieux connaître le Réseau égalité, ses priorités, ses membres et son fonctionnement.

- COMMENTAIRES/CONCLUSIONS**
- En plus de présenter leur organisation respective, les participantes ont adopté la feuille de route du Réseau égalité pour 2014 et procédé à l'élection des membres du Bureau.
 - La députée québécoise a présenté le Réseau des femmes de l'APF auprès de la quinzaine d'organisations présentes. Elle a décrit les thèmes étudiés par le Réseau ainsi que ses priorités en vue de la prochaine Session annuelle de l'APF et du Sommet des chefs d'État de la Francophonie de novembre 2014.
 - La députée a fait la promotion de la Déclaration adoptée lors du Séminaire de Québec auprès des membres du Réseau égalité et des représentants de l'Organisation internationale de la Francophonie présents. Elle a invité les participantes à prendre part à la mobilisation amorcée par le Réseau des femmes de l'APF en vue de la commémoration de l'adoption de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing en 2015.
 - La députée québécoise a fait un plaidoyer pour que la charte du Réseau égalité, qui est en cours d'élaboration, accorde un statut significatif au Réseau des femmes de l'APF au sein de cette nouvelle organisation de la Francophonie. Des consultations ultérieures prises en charge par un comité de coordination permettront son adoption définitive.

COÛT ¹	- Per diem et autres frais	249,10 \$
	- Transport	55,59 \$
	Total	304,69 \$

¹ Le billet d'avion et les frais de séjour de M^{me} Thériault ont été assumés par l'APF.